

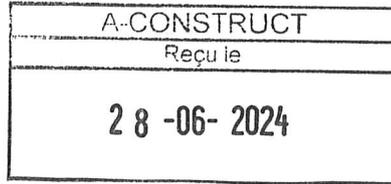


**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par :
Gilles LEROY
03 28 36 78 62
gilles.eroy@culture.gouv.fr



**Direction régionale
des affaires culturelles**

ACONSTRUCT

31BIS Rue de Reckem
59960 NEUVILLE EN FERRAIN

Références : CP0592062400110

Lille, le 20 juin 2024

Objet : Archéologie préventive - Consultation préalable à un projet d'aménagement
Références : ESCAUDŒUVRES (NORD), Construction d'une unité de produit surgelés
CP0592062400110
Votre courrier du 14 juin 2024
Livre V du Code du patrimoine

Madame, Monsieur,

Vous m'avez transmis un dossier relatif au projet visé en référence afin que j'examine s'il est susceptible de donner lieu à des prescriptions archéologiques. Cet envoi constitue une demande d'information préalable au titre de l'article R.523-12 du code du patrimoine.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 14 juin 2024.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

En conséquence, je suis réputé avoir renoncé à émettre des prescriptions d'archéologie préventive. Ce renoncement est valable cinq ans sauf si votre projet connaît des modifications substantielles ou si l'état des connaissances archéologiques sur ce territoire évolue.

Je vous rappelle toutefois qu'en cas de découverte fortuite de vestiges archéologiques vous avez l'obligation d'en faire la déclaration immédiate auprès du maire de la commune concernée conformément à l'article L.531-14 du code du patrimoine, et je vous remercie d'en informer mes services.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Philippe HANNOIS
2310020996hp
c=FR, o=DRAC Hauts
de France, ou=0002
175904606,
cn=Philippe
HANNOIS
2310020996hp
2024.06.25 08:59:27
+02'00'

Pour le Préfet de la région Hauts-de-France,
et par délégation,
Pour le directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
Le Conservateur régional adjoint de l'archéologie

Philippe HANNOIS

C P 059206240010



**Direction Régionale des Affaires Culturelles
Service Régional de l'archéologie**

Neuville en Ferrain, le 14 juin 2024

Objet : Demande d'avis au titre de l'archéologie préventive

Référence : Affaire 220012 – AGRISTO ESCAUDOEUVRES

Objet : demande d'avis au titre de l'archéologie préventive

La société AGRISTO envisage la construction d'une unité de production de produit surgelés à base de pommes de terre localisée sur la commune d'Escaudœuvres dans le département du Nord (59) – voir plan de situation au 1/25000 en pièce jointe n°1.

Nous réalisons un dossier de demande d'autorisation environnementale pour ce projet. Dans ce cadre, en application des articles R522-5 et R523-12 du Code du Patrimoine, nous souhaiterions savoir si notre projet est susceptible de faire l'objet de prescriptions archéologiques à mettre en œuvre avant la réalisation de l'aménagement.

Le descriptif du projet, son emplacement, la profondeur des terrassements ainsi que les éléments graphiques utiles à la compréhension sont présentées ci-après.

Emprise du site et du projet

Section	Superficie
AH 48	1ha 58a 28a
AH 49	85a 20ca
AH 50	1ha 66a 80ca
AH 45	96a 97ca
AH 46	1ha 46a 08ca
AH 47	14a 11ca
Total AH	6ha 67a 44ca
AI 01	01a 81ca
AI 02	01a 69ca
AI 03	38a 92ca
AI 04	04a 08ca
AI 05	60a 17ca
AI 06	34a 29ca
AI 08	49a 20ca

AI 09	02a 52ca
AI 10	01a 67ca
AI 11	42a 40ca
AI 12	1ha 34a 63ca
AI 13	31a 02ca
AI 18	58a 02ca
AI 19	11a 44ca
AI 20	85ca
AI 21	72a 71ca
AI 22	09a 72ca
AI 23	03a 80ca
AI 24	02a 26ca
AI 25	03a 25ca
AI 37	03a 06ca
AI 38	57a 96ca
AI 39	04a 20ca
AI 40	51a 28ca
AI 41	24a 48ca
AI 42	44a 06ca
AI 43	25a 78ca
AI 44	23a 78ca
AI 55	56a 59ca
AI 76	26a 85ca
AI 77	19a 67ca
AI 86 P2	50a 14ca
AI 74 P2	29a 61ca
AI 82 P2	09a 20 ca
AI 87 P3	11ha 06a 25ca
Total section AI	20ha 97a 36ca
Total parcelles section AH et AI	27ha 64a 80ca

Le plan cadastral présentant l'emprise globale du site est présenté *en pièce jointe n°2*.

Descriptif du projet

Le projet comprendra la création d'un ensemble de bâtiments pour la production et le stockage des produits, de bureaux, de voiries de circulation et de stockage, d'un parking véhicules et de bassins de tamponnement et d'infiltration des eaux pluviales.

Il sera réalisé sur une surface actuellement agricole. Le plan de masse projeté du site est présenté en *pièce jointe n°3*.

Le terrain est actuellement occupé par l'usine TEREOS en cours de démantèlement. Le niveau fini du dallage du bâtiment sera aux alentours de +43 mNGF, en léger remblai par rapport à côte moyenne à laquelle TEREOS devrait laisser le site (entre +42 et +43 ngf). Les voiries seront raccordées à ce niveau par la réalisation d'opérations de déblai/remblai, en respectant le dénivelé du terrain afin de minimiser les opérations de terrassement et afin de pouvoir se raccorder à la voirie publique. Les terrassements seront donc réalisés jusqu'à une profondeur de 0,50 m à 1m environ pour les voiries et bâtiment et jusqu'à 4 m pour les bassins.

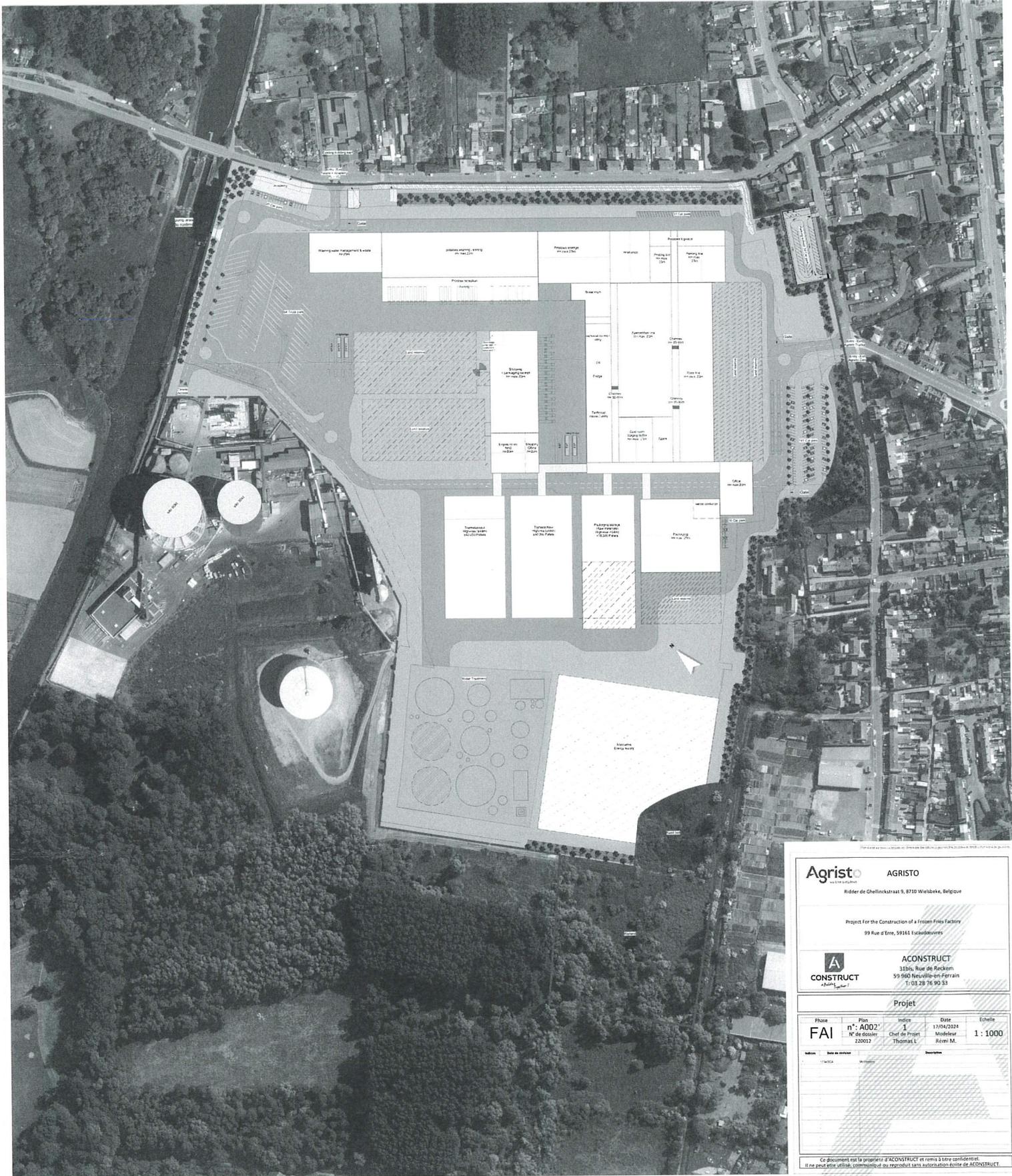
Les eaux pluviales de toitures seront stockées sur site afin d'être réutilisée dans le process de production de froid. Les eaux pluviales de ruissellement de voiries seront collectées à la parcelle via un système de collecte par canalisations enterrées, transit par un séparateur à hydrocarbures après stockage dans un bassin étanche, et rejetées au canal de l'Escaut.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, nos respectueuses salutations.

Thomas LONDERO
Directeur des Opérations

Pièces jointes :

- *Pièce jointe 1 : Plan de situation au 1/25000*
- *Pièce jointe 2 : Plan cadastral*
- *Pièce jointe 3 : Plan de masse projeté*



Agristo AGRISTO
 SAISON ÉLÉGANCE
 Ridder de Ghellinckstraat 9, 8710 Wilsbekke, Belgique

Project for the Construction of a Frozen Fish Factory
 99 Rue d'Erre, 59161 Escudoennes

CONSTRUCT ACONSTRUCT
 31bis, Rue de Reckem
 59 960 Neuville-en-Ferrain
 T: 03 28 76 90 53

Projet

Phase	Plan n°	Indice	Date	Echelle
FAI	A002 N° de dossier 220012	1 Chef de Projet Thomas L.	12/04/2024 Modéleur Rémi M.	1 : 1000
Indice	Date de révision	Description		

Ce document est la propriété d'ACONSTRUCT et remis à titre confidentiel.
 Il ne peut être utilisé, communiqué ou reproduit sans autorisation écrite de ACONSTRUCT.



Agristo AGRISTO
 Ridder de Ghelleuckstraat 5, 8720 Welbake, Belgique

Project for the Construction of a Frozen Fries factory
 99 Rue de Ferre, 59361 Escudoirevures

ACONSTRUCT
 31bis, Rue de Flecken
 59 960 Neuville-en-Ferrain
 T: 03 28 76 90 33

Plan cadastrale de la parcelle

Phase	Plan	Indice	Etat	Echelle
FAI	n°: A010	A	13/04/2024	1 : 1000
	N° de Dossier: 220012	Chef de Projet: Thomas L.	Modéleur: Rémi M.	

Le document est la propriété d'ACONSTRUCT et remis à titre confidentiel. Il ne peut être utilisé, communiqué ou reproduit sans autorisation écrite d'ACONSTRUCT.

